

## PROCÉDURE

### *Port du masque de procédure dans les établissements dans toutes les zones de couleur*

Compte tenu de l'arrivée et de l'augmentation de nouveaux variants, conformément aux recommandations de l'INSPQ et de la CNESST, le port du **masque de procédure (chirurgical)** est **obligatoire** en tout temps à l'intérieur de nos établissements à compter du **8 avril 2021**, et ce, **peu importe la zone de couleur**.

#### À qui s'adresse cette nouvelle orientation?

Toute personne (employés de la Sûreté du Québec et visiteurs) qui entre dans l'un des établissements de la Sûreté du Québec.

#### Quand devez-vous porter le masque de procédure ?

- Lors de tout déplacement à l'intérieur des établissements;
- À votre poste de travail même si la distanciation physique est respectée ou présence de barrières physiques.

Le masque de procédure pourra seulement être retiré :

- Lorsque vous êtes seul dans une pièce fermée (bureau, par exemple). Dès qu'une personne entre dans la pièce, vous devez mettre le masque de procédure, et ce, même si la distanciation physique est respectée;
- À la période de repas, seulement avant de débuter le repas et remis immédiatement après. La distanciation physique d'au moins deux mètres doit être respectée en tout temps, y compris durant les repas.

#### Comment mettre le masque de procédure?

1. Lavez-vous les mains avant de prendre votre masque;
2. Mettez votre masque en le prenant par les élastiques et en passant un élastique derrière chaque oreille;
3. Ajustez-le correctement (bien collé au visage) au niveau du nez et de votre menton;
4. Lavez-vous les mains.

#### Quelles sont les erreurs à éviter en portant le masque de procédure ?

- Évitez de déplacer le masque ou de l'ajuster fréquemment;
- Ne touchez pas les surfaces extérieures de votre masque. Considérez-les comme étant contaminées. Si vous devez y toucher, lavez-vous les mains immédiatement après;
- Ne placez pas votre masque sous votre nez;
- Ne partagez pas votre masque avec une autre personne;
- N'accrochez pas votre masque par les élastiques sur votre carte d'identification de la Sûreté;
- Ne gardez pas le masque accroché à votre cou ou pendu à une oreille.

#### Comment retirer le masque de procédure?

1. Saisissez uniquement les élastiques sans toucher le devant du masque;
2. Repliez les parties extérieures du masque l'une sur l'autre;
3. Déposez-le dans un sac propre lorsque vous êtes à votre poste de travail.

#### Quelle est la durée de vie du masque de procédure ?

- Les masques de procédure doivent être changés au moins aux 4 heures ou lorsqu'ils deviennent souillés ou humides;
- À la fin de la journée, jetez votre masque usé dans une poubelle.

#### **Rappel** – Respect des mesures sanitaires

Veuillez prendre note que cette nouvelle orientation ne remplace pas les autres mesures préventives. C'est une mesure supplémentaire aux mesures sanitaires déjà en place.

Lorsque vous portez un masque de procédure, vous devez ainsi :

- Garder une distance de 2 mètres avec les autres;
- Éviter de le manipuler inutilement;
- Laver fréquemment vos mains;
- Tousser et éternuer dans votre coude.